

RÈGLEMENT DE L'OFFRE DE REMBOURSEMENT KEF

1. Organisateur de l'offre

La société KEF organise une offre de remboursement (ci-après « l'Offre ») valable sur une sélection de produits de la marque.

2. Période de validité

L'Offre est valable pour tout achat effectué entre le 7 mai 2026 et le 2 juillet 2026 inclus.

3. Produits éligibles et montants remboursés

L'Offre porte sur les produits suivants :

- Barre de son KEF XIO : 200 € remboursés
- Caisson de basses KEF Kube 8 MIE : 75 € remboursés
- Caisson de basses KEF Kube 10 MIE : 100 € remboursés
- Caisson de basses KEF Kube 12 MIE : 100 € remboursés
- Caisson de basses KEF KC62 : 150 € remboursés

Dans le cadre d'un achat combiné d'une barre de son KEF XIO et d'un caisson de basses éligible, le remboursement peut atteindre jusqu'à 350 €.

4. Conditions de participation

L'Offre est ouverte à toute personne physique majeure résidant dans les zones participantes, pour un achat réalisé en magasin physique ou sur un site internet.

Le produit doit être acheté neuf pendant la période de validité de l'Offre.

5. Modalités de participation

Pour bénéficier de l'Offre, le participant doit :

- Se rendre sur le site dédié : kef-promotion.com

- Compléter le formulaire de participation en ligne dans un délai de 30 jours suivant la date d'achat

- Fournir les éléments suivants :
- Coordonnées complètes
- Numéro de série du produit
- Preuve d'achat (facture ou ticket de caisse)

Toute demande doit être soumise au plus tard le 19 août 2026 inclus.

6. Traitement des demandes

La gestion de l'Offre est confiée à une agence externe.

Après vérification et validation du dossier complet et conforme, le remboursement sera effectué dans un délai de 28 jours.

7. Conditions générales

Toute demande incomplète, illisible, frauduleuse ou ne respectant pas les conditions du présent règlement sera considérée comme non conforme et rejetée.

L'Offre est limitée à une participation par produit acheté et par foyer (même nom, même adresse).

KEF se réserve le droit de modifier, suspendre ou annuler l'Offre en cas de nécessité, sans préavis.